



World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

Code Number: 206-F
Meeting: 129. Government Libraries
Simultaneous Interpretation: Yes

L'impact du changement politique sur le développement des bibliothèques et des services d'archives en République du Mali depuis 1991

Lamine Camara

National Directorate of Archives of Mali, Mali

L'objectif de la présente communication est de partager l'expérience malienne en matière d'impact du changement politique sur les unités d'information que sont les bibliothèques et les services d'archives. D'une part, il s'agit d'étudier l'impact de la politique gouvernementale sur les unités d'information et d'autre part, mettre en exergue le rôle prépondérant que jouent les unités d'information dans le processus de démocratisation au Mali. Ceci nous amènera à jeter un bref regard rétrospectif sur l'évolution politique du Mali dans les quatre dernières décennies. La présente communication présentera en premier lieu, un bref aperçu de la République du Mali. Ensuite, l'analyse portera sur la situation des unités d'information avant 1991 de façon brève, puis, elle décrira les évolutions constatées après 1991, avant de dégager les tendances actuelles qui caractérisent le développement des bibliothèques et services d'archives au Mali. Dans cette étude une attention particulière sera accordée au projet franco-malien d'Appui à la Filière du Livre au Mali (AFLAM). Enfin, nous dégagerons les perspectives d'avenir de la politique d'information au Mali.

1. Bref Aperçu sur la République du Mali

Indicateurs

| | |
|--------------------------------------|--|
| Superficie | 1.240.190 km ² |
| Population | 12 millions |
| Capitale | Bamako |
| Langue officielle | Français |
| Espérance de vie | 58 ans |
| Taux de scolarisation | 35 % |
| Taux d'analphabétisme | 75 % |
| Taux d'inflation | 3% |
| Monnaie | Francs CFA (1euro=655 Francs CFA) |
| PIB/habitant | 250 \$ |
| Taux de croissance | 9% |
| Nombre de ligne téléphonique/100hbts | 1, 86 |
| Nombre d'ordinateurs | 13 000 environ |
| Découpage administratif | 8 régions + le district de Bamako (Capitale) |

Le Mali est un Etat situé en Afrique de l'Ouest. Ses pays limitrophes sont : l'Algérie au Nord Est, la Mauritanie au nord Ouest, le Sénégal à l'Ouest, la Guinée Conakry au Sud Ouest, la Côte d'Ivoire au Sud, le Burkina Faso, Sud Est et le Niger à l'Est. Il est le berceau des grands empires (Ghana, Mali, Songhoï). Il fut une colonie française jusqu'en 1960, date de son accession à l'indépendance. De 1960 à 1968, il fut dirigé par le Président Modibo KEITA. En 1968 un coup d'état fomenté par le lieutenant MOUSSA TRAORE renversa le régime socialiste de Modibo KEITA.

De 1968 à 1991 le peuple malien vivait sous une dictature militaire qui ne tolérait ni la liberté de presse ni les principes démocratiques. A la suite d'une insurrection populaire le régime militaire du Général Moussa TRAORE fut renversé par un coup d'Etat le 26 mars 1991. C'est le lieu de signaler que le Mali n'a pas échappé en 1990 à la fièvre démocratique qui s'est emparé du continent africain depuis la chute du mur de Berlin. Un groupe d'officiers à leur tête, le Lieutenant Colonel Amadou Toumani Touré prend le pouvoir et organisa en août 1991 la conférence nationale qui élaborait une nouvelle constitution.. Après une période de 15 mois de transition politique et des élections législatives et présidentielles, le 8 juin 1992 Alpha Oumar KONARE fut investi comme le 1er président démocratiquement élu.

Un vaste projet de connexion à l'Internet des 703 communes du pays est lancé depuis l'année dernière. En 2002, le Mali a relevé 2 défis majeurs à savoir l'organisation de la coupe d'Afrique des Nations de football et surtout la tenue d'élections présidentielles et législatives transparentes et démocratiques. Aujourd'hui la situation politique est stable.

2 L'évolution des unités d'information avant 1991

Durant la période coloniale quelques pas avaient été franchis en dépit du fait que l'information sur le Mali (Soudan Français) était plus disponible à la métropole qui est la France plus qu'au Mali. La bibliothèque de l'institut français d'Afrique noire (IFAN) de l'époque coloniale était devenue celle du Gouvernement en 1960 avant de devenir la bibliothèque nationale. Il faut attendre l'année 1984 pour voir la bibliothèque nationale dotée de textes législatifs et réglementaires.

Après son accession à l'indépendance en 1960, on peut noter que les unités d'information étaient loin de faire partie des priorités de l'époque. A partir de 1960 nous assistons à la création de bibliothèques de lecture publique au sein des centres

culturels étrangers. Elles sont toutes implantées à Bamako, la capitale. Ce sont le centre culturel français, le centre culturel américain, le centre culturel soviétique. Il y avait aussi la bibliothèque du centre DJOLIBA, émanation de la paroisse catholique. Les bibliothèques de lecture publique des centres culturels qui auraient pu être des lieux pour développer le goût de la lecture pour l'ensemble de la population sont malheureusement toutes concentrées à Bamako la capitale.

A partir de 1977 avec la coopération française, un important effort de création et de développement des bibliothèques publiques a été entrepris. C'est ainsi que l'Opération Lecture Publique (OLP) fut créée. Elle fut la plus importante structure nationale de bibliothèques en Afrique francophone. L'OLP avait pour objectif de promouvoir une politique de lecture décentralisée.

L'Etat consacrait peu de ressources pour le développement des bibliothèques. Cependant avec l'aide de la France des bibliothèques publiques ont été créées dans toutes les régions du pays.

Quant aux archives, celles du Mali (ex Soudan Français) ont été instituées par l'administration coloniale depuis 1913. Quarante ans plus tard, c'est à dire en 1953, des textes concernant leur réorganisation, ont été revus. Le Mali indépendant s'est caractérisé par l'absence d'une véritable politique archivistique. Cependant en 1984, les Archives Nationales du Mali furent créées. Jusqu'en 1991, on constate avec amertume que les services d'archives n'ont connu aucun développement réel. Dans les administrations publiques les archives étaient mal classées et conservées dans des conditions déplorables. Il n'existait pas de lois d'archives.

3.L'évolution des unités d'information après 1991_____

L'année 1991 marqua un tournant décisif dans l'évolution des unités d'information au Mali. Depuis la chute du mur de Berlin en 1990 le vent de la démocratie et de la liberté a commencé à souffler sur l'ensemble du continent africain, provoquant parfois des mutations politiques et sociales profondes. Le 26 mars 1991, le régime militaire fut renversé et ainsi commençait la transition politique et l'instauration d'un Etat de droit au Mali. Par conséquent, les bibliothèques et les services d'archives ont commencé à enregistrer une forte demande d'information sur la démocratie et l'Etat de droit qui selon certaines mentalités seraient de valeurs exclusivement occidentales. On assiste à l'éclosion d'une presse privée indépendante, plus de 30 titres de journaux et une dizaine de radio privée furent créés dans la foulée. Sans compter les centaines d'association qui se créèrent aussitôt. Un nouveau type de citoyen soucieux de s'informer et de se former, commença à émerger. L'information, du coup, était devenue un droit et un pouvoir, un moyen de contrôle et de pression, un moyen de revendication. Ainsi les unités d'informations jadis négligées devinrent les lieux les plus convoités par les citoyens. Les autorités comprirent alors que des changements devaient s'opérer pour s'adapter à cette nouvelle ère démocratique. Ces facteurs ont favorisé la création en 1993 du Réseau Malien de Documentation pour le développement dénommé REMADOC. Ce réseau qui était financé par la coopération française a permis de regrouper les professionnels, de travailler en commun et de produire des publications telle que la Bibliographie commentée du Mali (1995) ; les sources d'information sur l'emploi au Mali (1996), la Bibliographie des écrivains contemporains (1996), et autres. La base Mali qui était alimentée par les notices bibliographiques des structures membres recensait quelque 20.000 références bibliographiques en 2000. Force est de constater que présentement le REMADOC est confrontée à d'énormes difficultés. La coopération française ayant cessé d'apporter son appui.

Les bibliothèques les plus fréquentées étaient celles des établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Certaines bibliothèques qui ne relevaient pas de l'Etat telle que la bibliothèque du Centre DJOLIBA, ont également joué un rôle très important en matière d'accès du citoyen à l'information. Au-delà de la mise à disposition du public d'une documentation riche sur la vie politique, économique et sociale au Mali, cette bibliothèque organise toujours des conférences débats sur les questions d'intérêt national et d'actualité.

A partir de l'année 2001, la bibliothèque nationale ainsi que les archives nationales vont bénéficier d'une série de textes qui devraient favoriser leur développement futur. C'est ainsi que fut créée une Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation (DNBD) rattachée au Ministère de la Culture et une Direction Nationale des Archives du Mali (DNAM) rattachée à la Primature.

Moment clés de l'évolution des unités d'information

| | |
|------|--|
| 1977 | Création de l'Opération Lecture Publique |
| 1978 | 1 ^{ER} Séminaire national sur les bibliothèques, les centres de documentation et les Archives |
| 1978 | Création de l'Association Malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (AMBAD) |
| 1984 | Création de la Bibliothèque nationale |
| 1984 | Création des Archives Nationales |
| 1985 | Adoption de la loi du dépôt légal au Mali |
| 1992 | Rattachement des Archives Nationales à la primature |
| 1992 | Création du Conseil National de la promotion du Livre |
| 1993 | Création du REMADOC |
| 1998 | Prise des décrets N°98-357 et 98-358PRM du 28 /10/98 accordant des indemnités au bibliothécaires, archivistes et documentalistes |
| 2000 | Construction de nouveaux bâtiments pour la bibliothèque nationale et les Archives Nationales |
| 2001 | Création de la Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication |
| 2001 | Création de la Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation |
| 2002 | Lancement du projet Appui à la Filière du Livre au Mali (AFLAM) |
| 2002 | Création du Centre National de Lecture publique (CNLP) |
| 2002 | Création de la Direction Nationale des Archives du Mali |
| 2002 | Création du Conseil Supérieur des Archives |

4. Les tendances actuelles

Le 1^e président démocratiquement élu en 1992 Son Excellence Alpha Oumar KONARE est à la source de multiples transformations qui se sont opérées aujourd'hui.

De nouveaux textes ont été adoptés pour promouvoir les unités d'information et le métier de bibliothécaire, documentaliste et archiviste. En 1998 deux décrets du Président accordaient quelques indemnités aux professionnels de l'information. En outre des bâtiments nouveaux et mieux adaptés ont été construits pour 3 milliards et demi de francs CFA pour loger la Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation et la Direction Nationale des Archives du Mali.. L'ex Opération lecture publique qui avait évolué jusqu'à cet instant sans statut est devenue le Centre National de la Lecture publique (CNLP) ayant pour mission de participer à la mise en

œuvre de la politique nationale en matière de lecture publique et de bibliothèques en langues nationales. Avec l'appui du CNLP des bibliothèques en langues nationales et des bibliothèques associatives commencent à voir le jour sur toute l'étendue du territoire.

Un nouveau projet Franco-Malien dénommé Appui à la Filière du Livre au Mali (AFLAM) a vu le jour en février 2000 suite à une convention entre le gouvernement malien et le gouvernement français..

4.1 Le projet AFLAM

Ce projet est doté d'un fonds de 1 829 388, 21 euros soit 1 milliard 200 millions de francs CFA pour une durée de 4 ans.

4.1.1 Les Missions principales du projet :

- renforcer et moderniser les réseaux de bibliothèques de lecture publique et des bibliothèques scolaires,
- soutenir les éditeurs et les libraires maliens pour une production de livres de qualité et une promotion de la diffusion commerciale du livre;
- former les acteurs de la chaîne du livre.

4.1.2. La structure du projet : Le projet comporte trois (3) composantes.

Composantes 1 : restructuration des réseaux

Elle vise à renforcer et à moderniser le réseau de bibliothèque de lecture publique mises en place par l'opération Lecture Publique et aussi les bibliothèques d'Associations ou d'ONG.

Composante 2 : création et organisation de nouveau accès

Elle se répartit en deux (02) sous composantes :

- en direction du Ministère de l'éducation : création d'une trentaine de bibliothèques dans des écoles fondamentales et appui à dix (10) bibliothèques de l'enseignement secondaire du réseau des bibliothèques scolaires en renforçant leur fonds documentaire et en les dotant en outil informatique.
- en direction du Ministère de la Culture : création d'une médiathèque de lecture publique à Bamako dans les locaux de la Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation.

Composante 3 : formation des personnels, appui aux éditeurs, libraires et manifestation autour du livre.

Cette composante vise d'une part à assurer la formation des acteurs de la chaîne du livre, d'autre part à soutenir les éditeurs et les libraires maliens pour une production de livres de qualité et une promotion de la diffusion commerciale du livre.

L'instance de décision du projet est le **Comité de Pilotage**, composé de 17 membres comprenant les partenaires français et Maliens (membres institutionnels et associatifs).

La coordination est l'organe d'exécution du projet. Elle est composée de cinq(05) personnes : 01 coordinateur national, 2 assistants techniques français, une secrétaire et 1 chauffeur.

4.2 Sur le Plan de la Formation

Sur le plan de la formation l'Institut Moderne de Formation " Sogholo " l'MOFOS «, la première école privée en bibliothéconomie a ouvert ses portes depuis l'année scolaire 2001-2002. Cette école enregistre encore peu d'étudiants car l'importance de la documentation n'est pas bien cernée par les étudiants et il faut plus de sensibilisation. Cette ouverture fait suite à un besoin réel de formation. Etant donnée

que tous les bibliothécaires, et archivistes détenteurs de diplôme ont été formés au Sénégal, en France, au Maroc ou en ex Union soviétique. La plupart des agents non diplômés se sont formés sur le tas et / ou ont bénéficié de quelques stages de courte durée.

Des dispositions sont entrain d'être prises par le Projet d'appui à l'enseignement supérieur pour l'introduction d'une filière Métiers du livre au niveau de la faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université de Bamako. Cette filière sera constituée de 3 options : Bibliothèque scolaire, lecture publique et Documentation spécialisée. Il faut préciser que le dit projet sera exécuté en partenariat avec le Projet Franco-Malien d'appui à la filière du Livre. (AFLAM)

4.3 Sur le plan associatif

L'association malienne des bibliothécaires, archivistes et documentalistes qui depuis quelques années était en veilleuse vient d'être redynamisée. Les défis à relever par cette association sont entre autres de favoriser la formation des bibliothécaires, documentalistes, et Archivistes, préserver et consolider les acquis en matière de politique d'information, valoriser le métier de bibliothécaire, de documentaliste et d'archiviste par la création d'un corps spécial avec un statut particulier.

4.4 Sur le plan des nouvelles Technologies

Si l'outil informatique est largement utilisé dans les unités d'informations relevant des organismes privés et internationaux tel n'est pas le cas dans les unités d'information des services publics. La tenue du sommet préparatoire de la société de l'information à Bamako en mai 2002 a suscité plus d'engouement pour les nouvelles technologies. Cette rencontre fut une occasion au cours de laquelle les enjeux de la télé médecine et du téléenseignement n'ont échappé à personne. Dans cette euphorie, un vaste projet de connexion des 703 communes du pays fut lancé par les autorités. Le Mali dispose aujourd'hui d'un Ministère chargé uniquement de la communication et des nouvelles technologies qui du reste pourrait davantage aider les professionnels de l'information à mieux s'intégrer dans la nouvelle dynamique des NTIC. Il reste entendu qu'il y a beaucoup d'efforts à déployer sur ce plan.

4.5 Sur le plan des manifestations

Les manifestations concernant les livres ont été multipliées et suscitent de plus en plus d'intérêt : Elles mobilisent presque tous les acteurs de la chaîne du livre (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, illustrateurs...). On peut citer entre autres, Le salon du livre de Bamako "SALIBA", " Lire en fête ", " Etonnants voyageurs ". En plus une nouvelle émission à la Télévision Nationale, consacré au livre et à la lecture vient de voir le jour. L'émission s'intitule << En toutes lettres>>

Conclusion

Les perspectives d'avenir de la politique d'information au Mali présagent un accroissement du rôle des unités d'information et une professionnalisation des acteurs de la chaîne du livre. Selon toute vraisemblance, les nouvelles technologies de information seront de plus en plus usitées. Les réseaux d'information aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale tiendront une place assez considérable dans la diffusion de l'information scientifique et technique. Avec l'accroissement du taux des utilisateurs les bibliothèques connaîtront un regain d'intérêt. Quant aux services d'archives, il y aura un besoin crucial de formation et de perfectionnement des agents. Il faudrait aussi résoudre le problème de sauvegarde des archives par les

procédés de numérisation ou de micro-filmage. Il faudrait nécessairement jeter les jalons en vue d'une formation des archivistes au Mali.

Par ailleurs, si nous voulons que l'Internet entre dans les habitudes des Maliens, il faudrait systématiquement connecter les bibliothèques, les centres de documentation et les services d'archives. Ce travail doit être soutenu par une politique d'envergure nationale en matière d'électrification des zones urbaines et rurales d'extension du réseau téléphonique jusqu'aux zones les plus reculées du pays et de réduction du coût de l'outil informatique.

S'il est vrai qu'au cours de la dernière décennie plus de réalisations ont été faites que de l'indépendance jusqu'à 1991, il n'en demeure pas moins vrai que le chemin est encore long et parsemé d'embûches. Quoi de plus surprenant de voir certains citoyens et même quelques intellectuels s'interroger sur l'utilité de l'investissement de 3 milliards et demi de Franc CFA soit 5 millions 343.511 euros pour la construction de nouveaux bâtiments pour La DNBD et la DNAM. Toute chose qui dénote une mauvaise perception du rôle des unités d'information. L'utilité des unités d'information n'est pas largement reconnue. La non-ratification de la convention de Florence rend le livre extrêmement cher au Mali. Il n'existe pas de plan de carrière pour les bibliothécaires, archivistes et documentalistes. L'indifférence de certaines autorités, les difficultés économiques, le manque de formation des professionnels, le taux élevé d'analphabètes sont aujourd'hui les goulots d'étranglement à la promotion des unités d'information. Une association dynamique de professionnels pourrait certainement influencer les décideurs politiques afin que les acquis soient préservés et que les unités d'information puissent apporter leur pierre dans la construction de l'édifice nationale.

Lamine CAMARA

Bibliothèque administrative s/c Direction Nationale des Archives du Mali

Association Malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes. (AMBAD)

Bibliographie

- Répertoire des centres de documentation et d'information du Mali. – Bamako : Centre DJOLIBA, 1993. – 93 p.
- Rapport de mission : appui au réseau Mali : stage de formation évaluation du projet REMADOC, Programme de travail 1995 : IBISCUS, 1995. n.p.
- Rapport de stage marketing et communication en documentation du 26 au 30 juin 1995 : REMADOC, 1995. – 52 p.
- Essai sur le paysage documentaire au Mali (surtout Bamako) / Alexis Kalambry ; Sory Coulibaly, Mamouto Niambélé. – Bamako : Centre DJOLIBA, 1992. –89 p.
- Note de présentation : Projet AFLAM / Fatogoma Diakité. – Bamako, 2003.
- << L'Internet de bureau >> ou obstacle à la vulgarisation d'Internet / Amadou Békaye. Sidibé -. – In Rémadoc infos octobre 2000. – p.3
- Stage d'initiation en bibliothéconomie organisé à Koulikoro du 8 au 18 avril 2003 : Evolution des bibliothèques au Mali / Madiassa Traoré. – Bamako, 2003. – 10 p.
- Se documenter au Mali / Mme Diop Binta Diallo ; Gérard Brasseur. – In : Politique africaine n°47, 1992. - p.101 - 106
- Note présentation de la Bibliothèque Nationale du Mali/ Al Hady Koita, 1995. - 8p.

- Les bibliothèques et les bibliothécaires : ces grands oubliés du système éducatif malien / Sidiki Diabaté. – Bamako, 1996. – 8 p.

| SIGLE | Développé |
|--------------|--|
| AFLAM | Appui à la Filière du Livre au Mali |
| AMBAD | Association Malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes |
| CNLP | Centre National de la Lecture Publique |
| DNAM | Direction Nationale des Archives du Mali |
| DNBD | Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation |
| IMOFOS | Institut Moderne de Formation Sogholon |
| NTIC | Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication |
| OLP | Opération Lecture Publique |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| REMADOC | Réseau Malien de Documentation pour le Développement |